



Ces informations sont destinées aux courtiers d'assurance et autres professionnels de l'assurance.

Responsabilité Environnementale résultant du transport de marchandise

Protégez votre entreprise avec une couverture d'assurance environnementale spécialisée



Une part intégrante de la réussite de toute entreprise est la distribution efficace et efficiente de ses biens et de ses services aux clients. Si une entreprise utilise ses propres moyens de transport ou contracte les services d'un transporteur tiers, celle-ci peut être tenue responsable des dommages environnementaux liés au transport tels que des pollutions liées aux produits de nettoyage ou d'entretien ou encore lors de déversements accidentels de marchandise. Grâce à notre gamme unique de produits d'assurance environnementale, AIG peut offrir à votre compagnie une solution d'assurance environnementale spécifique visant à répondre aux expositions environnementales potentielles des activités de transport.

Problèmes environnementaux et couvertures

Bien sûr, nous espérons que cela n'arrivera jamais à vos clients. Mais si jamais ils sont victimes d'un incident environnemental, vous voulez être sûr que votre client a une police d'assurance qui offre la bonne couverture.

Responsabilité Environnementale résultant du transport de marchandise offre des politiques de couverture complètes pour les conséquences d'un incident environnemental. Nous allons vous en expliquer quelques-uns:

Activité	Risques environnementaux	Exemples de sinistres
Entretien	Des milliers de litres de mazout se sont accidentellement déversés d'un réservoir de stockage aérien à un terminal de maintenance de camion. L'huile migre hors du site via une tranchée de drainage et contamine le sol et les eaux souterraines. Le monitoring des puits d'eau résidentiels locaux révèle une contamination en hydrocarbures liée au carburant et autres fluides automobiles. Des réclamations pour dommages corporels sont portées par les riverains contre les propriétaires de l'installation d'entretien des camions. L'assainissement du sol et des eaux souterraines est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none">✓ Déversements ou éliminations des huiles de moteurs, liquides de refroidissement, liquides de transmission ou antigels.✓ Déversements ou fuites au cours des opérations de ravitaillement.✓ Frais de dépollution engagés par l'assuré à l'intérieur comme à l'extérieur du périmètre de ses sites, y compris les frais de réparation/reconstruction des biens mobiliers et immobiliers endommagés pendant les travaux de dépollution.✓ Dommages corporels et matériels causés aux tiers à la suite d'une pollution.
Nettoyages des véhicules et des citernes de transport	Un camion semi-remorque utilisé pour transporter des herbicides est emmené dans un car-wash pour le nettoyage. Cependant, le système de filtration du car-wash n'est pas correctement équipé pour traiter des résidus de pesticides. Les eaux usées déversées dépassent la limite autorisée pour les composés organiques, engendrant ainsi un impact négatif sur la population aquatique du cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none">✓ Evacuation des eaux usées contenant de l'huile, des graisses, des matières en suspension et des solvants.✓ Manipulation et élimination des boues ou résidus des citernes
Transport	Alors que les membres d'équipage d'un navire porte-conteneurs transportant de l'huile végétale adaptent les eaux de ballast dans la coque, le navire perd de sa stabilité et plusieurs conteneurs tombent et déversent leur contenu dans l'océan.	<ul style="list-style-type: none">✓ Pollution des sols et eaux souterraines par des marchandises/cargaison dangereux ou non lors d'un accident.
Chargement et déchargement	Pendant un transfert d'acétone à partir d'un réservoir de stockage vers un wagon, l'employé chargé de superviser le transfert s'endort. Lorsque le wagon atteint sa capacité maximale, de l'acétone commence à se répandre sur les pistes et s'échappe de la zone de confinement à cause d'une vanne restée ouverte impactant le sol et les marécages à proximité.	<ul style="list-style-type: none">✓ Fuite ou rejet due à une valve défectueuse✓ Déversements sur et dans le sol pendant un déchargement

Couvert

- > Les sinistres résultant d'une **pollution soudaine et accidentelle** ainsi que **graduelle**
- > **Frais de dépollution** engagés par l'assuré à **l'intérieur** comme à **l'extérieur** du périmètre de ses sites, y compris les frais de réparation/reconstruction des biens mobiliers et immobiliers endommagés pendant les travaux de dépollution.
- > **Dommages corporels** et **matériels** causés aux tiers à la suite d'une pollution.
- > La responsabilité environnementale de l'entreprise, y compris la restauration ou la réparation des **dommages causés à la biodiversité**, conformément aux mesures primaires, compensatoires ou complémentaires prévues dans la loi.

- > **Transport de marchandises:** Responsabilité environnementale découlant d'activités de **transport** comprenant les opérations de chargement et déchargement.

Les principales exclusions

Il y a des situations qui ne font pas droit à une indemnisation par la police Environmental -Transport & Logistics. Voici quelques exclusions:

- Actes intentionnels commis par d'autres que des employés
- Amendes
- Risques nucléaires
- Guerre
- Terrorisme

PIER: assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin



Pourquoi AIG?

AIG Environmental soutient le marché dans lequel nous opérons, avec des souscripteurs dédiés qui offrent des connaissances locales. Avec l'autorité de souscription requise, nous fournissons des solutions créatives à nos clients.

Plus de 35 ans
D'EXPÉRIENCE
dans la gestion des sinistres

Réseau d'assistance spécialisé
PIER EUROPE

Conseils du début à la fin par les
**PROFESSIONNELS
EXPÉRIMENTÉS
D'AIG**

Allez au-delà de l'assurance

PIER Europe (Pollution Incident and Environment Response)[®] est le réseau d'assistance d'AIG qui fournit une assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin. PIER Europe aide les clients à reprendre leurs activités normales tout en limitant les coûts associés aux mesures correctives et à la responsabilité potentielle.

PIER Europe:

ASSISTER

l'assuré pour la mise en place d'une équipe d'urgence

Disponible dans
32 PAYS

consultants et entrepreneurs locaux mobilisés pour aider les clients à élaborer des plans d'assainissement, limiter les dommages, gérer l'impact public de l'incident et démarrer le nettoyage

Les assurés participent automatiquement au

PROGRAMME PIER

Il n'y a pas de coût supplémentaire impliqué

La hotline Pier Europe est
**DISPONIBLE
24H / 24 ET 7J / 7
au +44 (0) 1273 400965**

Service sinistres

AIG est une organisation mondiale qui possède une grande connaissance dans le domaine de l'assurance environnementale. Forte d'une expérience de plus de 25 ans en Amérique du Nord et de 10 ans en Europe, notre équipe en charge de la gestion des sinistres environnementaux possède l'expertise technique pour gérer des sinistres de plus en plus complexes. Les dommages causés à l'environnement sont généralement très complexes et nécessitent une approche approfondie et minutieuse. Notre département de gestion des sinistres vous accompagne tout au long du processus.

Contactez nous

Stijn Thonnon

Head of Environmental Liability Belux
Direct Line : + 32 2 739.90.39
stijn.thonnon@aig.com

Julien Deladriere

Underwriter Environmental Liability
Direct Line : + 32 2 739.92.31
julien.deladriere@aig.com



www.aig.be

Il s'agit d'une publicité d'AIG Europe S.A., une compagnie d'assurance, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, www.caa.lu. Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0692.816.659, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 3084. La BNB est située Boulevard de Berlaumont 14 à 1000 Bruxelles, www.nbb.be.

Le contenu de cette publicité est donné à des fins d'information et ne peut en aucun cas être considéré comme un conseil ou une offre de contracter et ne peut être invoqué pour réclamer une couverture ou engager la responsabilité d'AIG. Seules les conditions de la police d'assurance – disponibles sur demande - contiennent une description contraignante de la couverture.